AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LES FÊTES DU CENTENAIRE de la Société Centrale d'Agriculture DU PAS-DE-CALAIS

Les concours agricoles organisés en cette occasion ont débuté hier à Arras dans un cadre parfaitement organisé

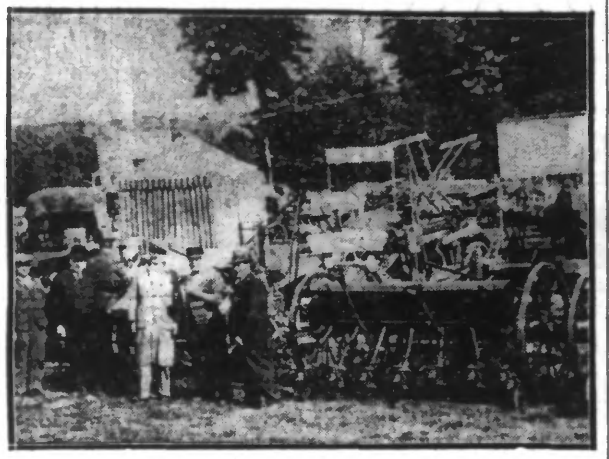

Une vue partielle de l'Exposition de matériel agricole, organisée à **ARRAS**, *à l'occasion des fêtes du Centenaire de la Société Centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais.*

L'Artois est un centre agricole, élevage varié et culture intensive, qui a compris de bonne heure, en raison des formes diverses de son activité, la nécessité de rallier une Société agricole dont on fête actuellement le centenaire. Nous avons, dans une précédente édition, retracé l'historique de cette vieille société centrale, qui est justement fière d'un glorieux passé. Malgré les difficultés actuelles, les dirigeants ont voulu placer cette célébration sous le signe d'un optimisme du meilleur aloi. Ils ont trouvé un cadre parfaitement adopté sur un vaste terrain où, pendant trois journées, les visiteurs trouveront à s'instruire à chaque pas.

L'animateur de ces journées, M. MALPEAUX, commissaire général, directeur honoraire de l'Ecole Régionale d'Agriculture du Pas-de-Calais, a obtenu les plus larges concours. Nous nous bornerons, aujourd'hui, à donner une vue d'ensemble de cette manifestation qui marquera dans les annales de notre agriculture régionale.

Disons de suite qu'elle représente toutes les formes de l'activité agricole. A travers les allées et sur l'immense terre-plein qui les prolongent dans un cadre cher à tous les Arrageois, la place a été largement faite à tous. La race chevaline boulonnaise, les races bovines flamande et hollandaise ont leurs concours auxquels participent de nombreux sujets venus de toute la région ; un concours laitier et beurrier pour les deux races, des concours d'ovins et porcins ; une section d'aviculture ; une exposition d'horticulture, un vaste parc réservé au matériel à l'outillage agricole, etc... On aurait pu craindre qu'à voir aussi vaste, les organisateurs se trouvent débordés. Il n'en est rien et tout est fin prêt. Avec le marché hebdomadaire toujours très suivi ; la coïncidence des Fêtes du 3e Génie qui se déroulent à deux pas, les visiteurs seront nombreux et trouveront ample matière à d'instructives leçons.

LA GRAVITÉ DE LA CRISE AGRICOLE

M. HENRY FOUGÈRE DEMANDE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL LA SUPPRESSION, PAR DÉCRET, DE L'ADMISSION TEMPORAIRE DES BLÉS

M. Henry Fougère, député de l'Indre, vient d'adresser à M. Doumergue une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

M. Henry Fougère dit notamment :

« Le développement, chaque jour plus aigu, d'une crise agricole sans précédent, risque de provoquer, à bref délai, des troubles d'une gravité exceptionnelle.

» Dans un grand nombre de départements, les deux tiers de la dernière récolte sont encore dans les greniers des particuliers ou des coopératives, et nous sommes à quelques semaines de la moisson. C'est une véritable catastrophe qui se prépare. Les cours du bétail se sont effondrés. Ils sont au-dessous de ceux d'avant guerre. Pour retrouver des cours aussi bas, il faut remonter à plus de quarante ans en arrière.

» Dans votre dernier discours radiodiffusé, vous avez rendu un très bel hommage aux paysans de France et affirmé votre intention de venir à leur secours. Les paysans de France vous en sont reconnaissants, mais ce qu'ils attendent de vous, ce sont des actes.

» Ils savent qu'à cette heure il ne peut rien sortir d'utile pour eux des discussions parlementaires. Le débat est depuis longtemps épuisé. Ils vous demandent d'agir par voie de décrets et de décider la suppression de l'admission temporaire et la nomination d'une commission d'enquête composée de magistrats et de délégués des associations agricoles et paysannes pour rechercher les fraudes commises dans l'importation des blés étrangers et de l'Afrique du Nord.

» Les paysans de France vous demandent d'interdire toute importation de blé sur pied, abattu et de viandes congelées et frigorifiées. Est-il admissible que l'on ait autorisé, dans le premier trimestre de cette année, l'importation de 16.547 moutons, de 10.879 porcs et de 86.241 quintaux de viandes congelées et frigorifiées ?

» Le paysan s'irrite de vendre à bas prix et de payer toujours très cher ; jusqu'ici, il a subi la déflation sur ce qu'il vend et non sur ce qu'il achète. L'effort de votre gouvernement doit tendre à obtenir, tout de suite, une réduction du prix des transports, des engrais, du fer, des tarifs d'électricité, des primes d'assurances (incendie, grêle, accidents agricoles) ».

Madame

Débarrassez Bébé de ses Vers avec le VERMIFUGE marque ÉLÉPHANT

le plus ancien, le plus actif. 2 francs, toutes Pharmacies.

9123

Réunion à Lille du Comité Interprofessionnel de Défense du Marché du Blé

Le Comité interprofessionnel de défense du marché du blé a tenu une nouvelle réunion à la Préfecture le vendred 8 juin courant sous la présidence de M. **Armand Guillon**, préfet du Nord. MM. **Verlomme**, secrétaire général, et **Vezin**, directeur des Services agricoles, assistaient à la séance, ainsi que : MM. Macarez, conseiller général, représentant M. Lanthiez, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; Canonne, président de la Fédération des Coopératives de stockage du blé ; Lombrez, président du Syndicat général des Négociants en grains ; Doisy, président de la Chambre Syndicale des Meuniers du Nord ; Duriez et Duflot, représentants des meuniers du Nord et du Pas-de-Calais ; Ninive, représentant du Syndicat des Courtiers en grains ; Vinchon, président du Syndicat des Courtiers en grains de Cambrai ; Gbestem, représentant de la Fédération Agricole ; Olivier et Cheidof, représentant du Syndicat des Boulangers.

En ouvrant la séance, M. **le Préfet** donne lecture d'uns circulaire ds M. le Ministre de l'Agriculture portant instructions relatives à la question de savoir à quelles autorités incombe l'initiative des poursuites pour infractions à la législature sur l'organisation et la défense du marché du blé.

Revenant ensuite à l'étude du projet d'organisation du marché du blé, M. le Préfet rappelle les demandes qu'il a adressées, tant à M. le Ministre de l'Agriculture qu'à ses collègues des départements voisins pour en favoriser l'adoption.

Il demande à chacun des représentants des corporations niéressées de faire connaître son point de vue et ds préciser s'il a obtenu l'accord de son groupement.

Au nom des coopératives de stockage, M. **Canonne** se rallis au projet qui, selon lui, mérite d'être mis à l'épreuve. M. **Macarez** exprime une opinion analogue. M. **Doisy** déclare donner en principe l'adhésion de ses commettants au projet à l'étude. Toutefois il demande quelles garanties seront offertes aux meuniers qui accepteront les méthodes préconisées contre la concurrence qu'ils pourront rencontrer de la part de leurs collègues demeurés réfractaires, tant dans le département du Nord qu'au dehors.

Il estime que la mesure ne pourra être efficace que si, par la voie d'une disposition législative, elle peut être imposée à tous.

Il souhaite, en conséquence, qu'elle soit insérée dans les projets de lois actuellement à l'étude.

M. le Préfet s'engage à soumettre d'urgence cette demande à M. le Ministre de l'Agriculture de façon que le Gouvernement en soit saisi au moment même de la discussion qui se poursuit devant le Parlement.

Le représentant des meuniers du Pas-de-Calais se prononce dans le même sens que son collègue du Nord. M. **Ninive** déclare que les courtiers en grains sont prêts à accepter de remplir le rôle qui leur est dévolu. M. **Vinchon**, de son côté, déclare que les négociants en grains n'hésiteront pas à acheter le blé au cours légal s'ils sont assurés de trouver le placement de leur marchandise à un prix correspondant. Les représentants des boulangers se déclarent également prêts à se rallier au projet tout en faisant quelques réserves quant à la prolongation de la vente directs, dans certaines régions du département, du pain fabriqué par des cultivateurs au moyen de leur récolte.

Pour conclure, M. **le Préfet** demande aux représentants des groupements de rechercher et de faire connaître lors de la prochaine réunion le nombre exact d'adhérents qui accepteront d'appliquer les règles fixées par le propet de façon à permettre qu'un essai en soit tenté aussitôt qu'il sera possible.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 8. — Viandes : Bœufs : Quartier derrière, 7.25 ; devant, 2.25 ; Aloyau, 12.50 ; Cuisses, 6.75 ; Train entier, 8.50. — Veaux : 1re qualité, 9.70 ; 2e, 7.50 ; 3e, 5.70 ; Pan Cuisseau, 9.50. — Moutons : 1re, 14 ; 2e, 11.45 ; 3e, 8.20 ; Gigots, 15 ; Carrés parés, 21 ; Epaule, 32.25. — Porcs : 1re, 8 ; 2e, 6.70 ; Filets, 11.40 ; Jambons, 8.50 ; Lard, 3. — Beurres : Laiteries Normandie, 12.50 ; Charente Poitou Touraine, 13.70 ; Malaxés Normandie, 11.50 ; Malaxés Bretagne, 10.50. — Œufs : Picardie et Normandie, 3.70 ; Bretagne, 3 ; Poitou Touraine Centre, 3.75 ; Outre-Mer, 2.85. — Fromages : Brie moyen, 0.75; Camembert Normandie, 1.50 ; Divers, 0.85 ; Pont-L'Evêque, 4.35 ; Port Salut, 5.50 ; Gruyère et Comte, 7. — Volailles : Canards Rouennais, 13.50 ; Nantais, 12.50; lots Nantais, 19 ; de Bresse, 24 ; Poules de Fermes, 11 ; Lapins, 8 ; Oies, 8.50 ; Poulets Bretagne, 11.25. — Poissons : Barbues, 9.50 ; Bars, 16 ; Homards vivants, 18 ; Langoustes vivantes, 17 ; Maquereaux Français gros, 3.50 ; petits, 5 ; Merlans brillants, 1.75 ; Raies, 3 ; Sardines salées Bretagne, 26 ; Fraîches, 30 ; Soles, 13 ; Moules Teigny, 0.725.

A PARIS, 8. — **Clôture.** — Blés, disp., cote officielle, 132 base 76 kilos, tous incotés. — Farines, Maïs, Seigles, Orges, tous incotés. — Avoines : Tendance lourde disp., cote officielle, 45 ; courant, 46.25-46 payés ; proch., 47.75 payé ; août, 49 payé ; 3 d'août, 50.50-50.75 ; 3 de sept., 51.25 payé ; 3 d'oct., 51.50-52 ; 3 de nov., 52.50-52.75.

Sucres. — Tendance soutenue, cour., 223 ; proch., 221.50 ; août, 220 ; sept., 214.50 ; 3 d'oct., 205.50 ; 3 de nov., 205.50-206 ; cote officielle, 223 à 223.50.

Alcools libres. — Tendance soutenue, cour., 497.50 payé ; proch., incoté ; août, incoté ; sept., 495 payé ; 3 d'oct., incoté ; 3 de nov., incoté.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 8. — **Clôture.** — Tendance calme. Ventes : 250 sacs ; Juin, 163 ; juillet, 163 ; août, 163 ; septembre, 165 ; octobre, 165 ; novembre, 165.25 ; décembre, 166 ; janvier, 166 ; février, 166 ; mars, 167 ; avril, 167 ; mai, 167.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

du Vendredi 8 Juin 1934

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité, Les 100 k. nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 48 ; juillet, 48.50 ; août, 49.50 ; 3 d'août, 49.50.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptants sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 84.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 53 ; juillet, 49.50 ; août-septembre, 49.50 ; 4 derniers, 49.50.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts pris, comptant

Première cote. — Juin, 163.75 V. ; juillet, sans escompte, sans taxe à la production. 166.25 V. ; juillet-août, 167.550 V. ; 4 derniers, 167.50 F. ; 4 premiers, 166.25 A., 168.75 V.

Première cote. — Juin, 163.75 V. ; juillet, 166.25 V. ; juillet-août, 167.50 V. ; 4 derniers, 167.50 F. ; 4 premiers, 166.25 A., 168.75 V.

Dernière cote. — Juin, 162.50 V. ; juillet, 166.25 V. ; juillet-août, 167.50 ; 4 derniers, 167.50 F. ; 4 premiers, 170 V.

Clôture. — Juin, 160 ; juillet, 165 ; juillet-août, 165 ; 4 derniers, 167.50 ; 4 premiers, 167.50.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, 61.50 A., 62.25 V. ; juillet, 62 A. ; juillet-août, 62.25 A., 63.25 V. ; 4 derniers, 63.75 N. ; 4 de novembre, 64 A., 65.25 V. ; 4 premiers, 63 N.

Dernière cote. — Juin, 61.50 A., 62.25 V.; juillet, 62 A. ; juillet-août, 62.25 A., 63.25 V. ; 4 derniers, 63.75 N. ; 4 de novembre, 64.25 A., 65.25 V. ; 4 premiers, 63 N.

Clôture. — Juin, 62 ; juillet, 62.50 ; juillet-août, 62.75 ; 4 derniers, 63.75 ; 4 de novembre, 64.75 ; 4 premiers, 63.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés hors séance

Escarpelle-Béthune riv. Marles, 5.50 ; Corbehem, 4.90. — Gayant-Pont-St-Marc., 15.50 ; Longecourt, 43.50 ; Origny-Ste-Benoîte, 17 ; Montargis, 33. — Eleu-Ravières, 40. — Vendin-Mâcon, 50.50 ; Verberie, 17.50. — Harnes-Chalon-sur-Saône, 46 ; Nancy Ste-Catherine, 32. — Noyelles-Auby, 3. — Bruay-Calais, 10. — Beuvry-Villers-St-Paul, 19.75 ; Rouen fluviel, 30. — Marles-Lyon Perrache, 56. — Violaines-Lyon Perrache, 56.

Séance du 8 Juin 1934

Harnes-Brazey Aiserey, 45 ; Chalon-sur-Saône, 45 ; Nancy Ste-Catherine, 32 ; Pontoise, 21. — Violaines-Roanne, 45.50. — Beuvry-Cantin, 5.75 ; Rouen Maritime, 31. — Gayant-Corbehem, 4.75. — Ostricourt-Harnes, 4. — Escarpelle-Chamarandes, 34. — Noyelles-Dunkerque B. 11. — Denain-Harnes, 6.50. — Thivencelles-St-Pierre, Les Tarterêts, 29.25 ; Bas-Vignons, 29.50. — Eleu-Origny-Ste-Benoîte, 16. — Thiers-Nancy, 31.50+0.90. — Fresnes-Oriny Ste-Benoîte, 17. — Lourches-Corbeil, 27.85. — Beuvry-Les Tarterêts, 30.25 ; Bas-Vignons, 30.50. — Violaines-Précy-sur-Oise, 20. — Gayant-Montereau, 32.50.

BOURSE DE LILLE DU 8 JUIN 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	461	...
» Part.	380	...
Aniche	1644	1655
Anzin	734	734
Béthune	4810	5075
» 10e	482	506
Blanzy	602	606
Bruay	1831	1875
» 10e	185	190 50
Carvin	1346	1365
Clarence	291	299
Com. Fourch.	195	196
Courrières	283	290
Crespin	55	...
Douges	875	881
Escarpelle	2430	2445
Frankenholz	146	149
Gouy-Servins	40	...
Lens	375	380
Liévin	195	198
» c. 50 éc.	5950	6000
Ligny-les-Aire	78	...
» Part.	41	...
Merles 70%	451	456
Nord d'Alais	204	204
Ostricourt	1017	1024
Thivencelles	104	104
Vicoigne	829	837
METALLURGIE		
BL-Misser	51 50	...
Ac. Longwy	228	230
Ac. Nord	250	240
San. et M.	365	367
Etabl. Arbel	315	315
Chant. Fr.	111	111
At. C. N. Fr.	775	766
B. St-Vaast	270	...
Constr. Méc.	211	214
Delat-Frenart	149	...
Den. Anzin	930	940
Escaut Capl.	535	...
Fives-Lille	672	685
A. Léonard a.	33	...
» Part.	135	...
Mar. et Hom.	352	352
Nord et Est	392	408
Mat. Fr.-Bel.	1630	1615
Jeumont	397	375
» Part.	807	815
Tréf. Lens	508	...
Louv. et Roc.	875	885
Pengeot	345	345
Ryo-Gatteau	...	...
St-Am. (F.-L.)	1630	...
Sen. Maub.	658	650
PETROLES		
Fr.-Polon.	475	...
Grabowniks	40 25	...
» Part.	400	...
Lille-Bonnier	408	408
» prior.	675	675
Pechelbronn	260	...
Raf. Pét. Nd.	58	60
Silva Plano	49	44
» Part.	177	...
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agache	208	207
Cot. St-Quent	200	...
Czentochovi	222	...
Fil. Fils Fr.	288	288
Industr. Text	825	980
» Iouis	635	611
Le Blan	254	254
Lyon soieur	190	190
Saint Freres	133	142
Tiberghien	341	340 50
VALEURS DIVERSES		
Bq Gén. Nd	159	159
Créd.Nd.ex.cp	479	478
Sofinest	67	...
Un. d. Mines	186	...
Elec. L.-R.-T.	185	184
Art. F. et L.	463	468
Béthunoise	513	511
El. et G. Nd.	433	438
El. Nd-Ouest	778	777
En. El. N. F.	655	655
Hersin-Coup.	438	444
Billy-Mon. A.	380	...
Billy-Mon. P.	3220	...
Clm. Boulonn	129	140
O. G. H. d. N.	206	...
C. Franç. (n.)	2075	2105
Mat. C. Lots.	145	150
Poliet-Chaus.	471	481
Tuil. Beauv.	600	...
Engr. Auby	118	114
Gl. Verr. sp.	3435	3435
Kal Ste-Th.	789	800
Kuhlmann	590	599
Bla. Comines	207	...
Saint-Gobain	1263	1261
U. Liberconst	146	147
Gl. An. anc.	450	...
Asturienne	83	83
La Lucette	70	...
Moki et Had.	2850	2815
Tekta	695	695
Zinc Silésie	114	...
Béth. d'Alim.	252	...
Bras. C.N.F.	305	305
Motte-Cord.	1215	1218
Fab. St-Am.	992	992
Peyrissac	52	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 518; 1923 6 %, 518; 1926 7 %, 532; 1926 7 %, 533; 1927 7 %, 865; 1931 4 %, 1730. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %, 533; 1927 7 %, 533; 1929 5 %, 943. — Roubaix 1929 5 %, 890; 1931 4.50 %, 890. — Crédit National 1919 5 %, 578; 1920 5 %, 533; 1921 6 %, 575; 1922 6 %, 531; 1923 6 %, 536; 1924 6 %, 530; 1932 5 %, 546. — Denain et Anzin 1927 5 %, 1000. — Eglises devastées (Group. de Reconstr.) 1926 6 %, 519; 1928 5 %, 960; 1931 4 %, 860. — Grande Métallurgie 1931 4 %, 850 — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 6 %, 510; Janvier 1931 4 %, 855; Mars 1931 4 %, 845; Juin 1931 4 %, 850; Août 1931 4 %, 832. — Lièvin 1923 7 %, 516. — Union Financière du Nord et de l'Est 5.50 %, 616. — Eaux du Nord 5 %, 797. — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing 5 %, 842. — Artésienne de Force et Lumière 1929-1931 5 %, 815. — Continentale du Gaz 1931 5 %, 850. — Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 850. — Energie électrique du Nord de la France 4.50 %, 400; 1931 4.50 %, 785. — Arbel 1919 6 %, 363. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1908 4 %, 445; 1930 4.50 %, 748. — Agache fils 6 %, 443. — Colonnière de Fives 4.50 %, 500. — Colonnière de St-Quentin 6 %, 360. — Industrielle Lelnière 7 %, 429. — Lainière de Roubaix 5.50 %, 670. — Nicolle (Etablissements L.) 3 %, 720. — Brasseries Joseph Vandame 7 %, 504. — Chicorées supérieures (Société Indust.) 5 %, 860. — Courrières-Kuhlmann 1930 5 %, 925. — Finalens 5 %, 810. — Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France 4.50 %, 700. — Immobilière de l'Artois 4.50 %, 730. — Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 841. — Marles-Kuhlmann 1929 5 %, 885. — Produits chimiques du Marly 4.25 %, 675. — Verreries et Manufactures de Glaces d'Aniche 5 %, 777. — Aniche 1903 4 %, 399. — Béthune 1905 3.75 %, 433; 1912 4 %, 420. — Bruay 1933 5.50 %, 910. — Courrières 1910 4 %, 428. — Escarpelle 1904, 1907 et 1909 4 %, 385. — Limbourg-Meuse 4.50 %, 813. — Ostricourt 1905 4 %, 441.

COUPONS ANNONCES

15 juin. — Albi (action), numéro 43; coupon net à payer, nominatif, 26; porteur, 24.655. — Albi (1/5 de part), numéro 10, coupon net à payer, nominatif, 26,25; porteur, 25,011.

15 Juin. — Pont-à-Monsson (action A), solde, n° 21; coupon brut 16,725; net à payer nom., 10,725; port., 16. — Pont-à-Mousson (action B) coupon brut, 15,975; net à payer nom., 15,975. — Ostricourt (acompte), n° 27; coupon brut 30; net à payer nom., 26,735; port., 24,76.

15 Juin. — Brasserie Centrale du Nord de la France (action B), n° 10; coupon brut, 21,50; net à payer nom., 17,85; port., 17,05.

GARANTI 5 ANS — MANUFACTURE DES CYCLES BALLIS — 12, Rue du 11 Novembre et 8 Villemin — Gambetta, Boulevard des Filles de Calvaire, PARIS 3e — CATALOGUE GRATUIT — 125 F ENFANT — 165 F HOMME

9229

Français gros, 3.50 ; petits, 5 ; Merlans brillants, 1.75 ; Raies, 3 ; Sardines salées Bretagne, 26 ; Fraîches, 30 ; Soles, 13 ; Moules Teigny, 0.725.

A PARIS, 8. — **Clôture.** — Blés, disp., cote officielle, 132 base 76 kilos, tous incotés. — Farines, Maïs, Seigles, Orges, tous incotés. — Avoines : Tendance lourde disp., cote officielle, 45 ; courant, 46.25-46 payés ; proch., 47.75 payé ; août, 49 payé ; 3 d'août, 50.50-50.75 ; 3 de sept., 51.25 payé ; 3 d'oct., 51.50-52 ; 3 de nov., 52.50-52.75.

Sucres. — Tendance soutenue, cour., 223 ; proch., 221.50 ; août, 220 ; sept., 214.50 ; 3 d'oct., 205.50 ; 3 de nov., 205.50-206 ; cote officielle, 223 à 223.50.

Alcools libres. — Tendance soutenue, cour., 497.50 payé ; proch., incoté ; août, incoté ; sept., 495 payé ; 3 d'oct., incoté ; 3 de nov., incoté.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 8. — **Clôture.** — Tendance calme. Ventes : 250 sacs ; Juin, 163 ; juillet, 163 ; août, 163 ; septembre, 165 ; octobre, 165 ; novembre, 165.25 ; décembre, 166 ; janvier, 166 ; février, 166 ; mars, 167 ; avril, 167 ; mai, 167.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

du Vendredi 8 Juin 1934

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité, Les 100 k. nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 48 ; juillet, 48.50 ; août, 49.50 ; 3 d'août, 49.50.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptants sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 84.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 53 ; juillet, 49.50 ; août-septembre, 49.50 ; 4 derniers, 49.50.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts pris, comptant

Première cote. — Juin, 163.75 V. ; juillet, sans escompte, sans taxe à la production. 166.25 V. ; juillet-août, 167.550 V. ; 4 derniers, 167.50 F. ; 4 premiers, 166.25 A., 168.75 V.

Première cote. — Juin, 163.75 V. ; juillet, 166.25 V. ; juillet-août, 167.50 V. ; 4 derniers, 167.50 F. ; 4 premiers, 166.25 A., 168.75 V.

Dernière cote. — Juin, 162.50 V. ; juillet, 166.25 V. ; juillet-août, 167.50 ; 4 derniers, 167.50 F. ; 4 premiers, 170 V.

Clôture. — Juin, 160 ; juillet, 165 ; juillet-août, 165 ; 4 derniers, 167.50 ; 4 premiers, 167.50.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, 61.50 A., 62.25 V. ; juillet, 62 A. ; juillet-août, 62.25 A., 63.25 V. ; 4 derniers, 63.75 N. ; 4 de novembre, 64 A., 65.25 V. ; 4 premiers, 63 N.

Dernière cote. — Juin, 61.50 A., 62.25 V.; juillet, 62 A. ; juillet-août, 62.25 A., 63.25 V. ; 4 derniers, 63.75 N. ; 4 de novembre, 64.25 A., 65.25 V. ; 4 premiers, 63 N.

Clôture. — Juin, 62 ; juillet, 62.50 ; juillet-août, 62.75 ; 4 derniers, 63.75 ; 4 de novembre, 64.75 ; 4 premiers, 63.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés hors séance

Escarpelle-Béthune riv. Marles, 5.50 ; Corbehem, 4.90. — Gayant-Pont-St-Marc., 15.50 ; Longecourt, 43.50 ; Origny-Ste-Benoîte, 17 ; Montargis, 33. — Eleu-Ravières, 40. — Vendin-Mâcon, 50.50 ; Verberie, 17.50. — Harnes-Chalon-sur-Saône, 46 ; Nancy Ste-Catherine, 32. — Noyelles-Auby, 3. — Bruay-Calais, 10. — Beuvry-Villers-St-Paul, 19.75 ; Rouen fluviel, 30. — Marles-Lyon Perrache, 56. — Violaines-Lyon Perrache, 56.

Séance du 8 Juin 1934

Harnes-Brazey Aiserey, 45 ; Chalon-sur-Saône, 45 ; Nancy Ste-Catherine, 32 ; Pontoise, 21. — Violaines-Roanne, 45.50. — Beuvry-Cantin, 5.75 ; Rouen Maritime, 31. — Gayant-Corbehem, 4.75. — Ostricourt-Harnes, 4. — Escarpelle-Chamarandes, 34. — Noyelles-Dunkerque B. 11. — Denain-Harnes, 6.50. — Thivencelles-St-Pierre, Les Tarterêts, 29.25 ; Bas-Vignons, 29.50. — Eleu-Origny-Ste-Benoîte, 16. — Thiers-Nancy, 31.50+0.90. — Fresnes-Ori-

BOURSE DE PARIS DU 8 JUIN 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	77	77 80
3 % amort.	83 95	83 25
5 1/2 % am.	94 75	95 25
4 % 1917	83	84
4 % 1918	83 05	83 70
5 % 1920	111 45	112 50
4 % 1925	101 20	101 45
4 1/2 % 1932 A	89 10	89 80
4 1/2 % 1932 B	87 60	88 35
O. Tr. 4 1/2 %	868	872
Ch. F. Ex. 4 %	385	393
— 5 %	427	431
P.T.T. 5 % 28	482	481
— 4 1/2 % 29	441	448
Bons du Tr.		
5 % 1924	753	753
7 % 1926	942	943
4 1/2 % 1933	866	864
Cais. Aut. 4 1/2	898	898
Crédit Nat.		
5 % 1919	573	570
4 % 1920	525	524
5 % 1921	619	620
Juillet 1923	634	635
Janvier 1925	530	531
Juin 1923	524	525
Janvier 1924	538	541
5 % 1922	504	497
4 1/2 % 1922	970	965
Dep.N. 6% 21	520	524
Banq d. F.	11555	11800
Soc. Génér.	1089	1088
Ch. F. Est	788	800
— Lyon	965	992
— Midi	795	808
— Nord	1405	1430
— Orlé.	911	916
Métropolitain	1200	1205
Elect. Paris.	851	860
El. G. du Nord	425	439
En. El. N. F.	650	650
Thom. Houst.	182	184
Nord-Est	405	410
Schneider	1615	1625
Tréfil. Havre	381	388
Courrières	287	290
Lens	379	381
Vicoigne	520	528
Boléo	84 50	85
PARQUET COMPTANT		
Kuhlmann	600	607
Peugeot	347	348
Egypte unif.	1615	1615
Japon 1907	1104	1100
Russe consol.	19 50	19
Royal Dutch	15615	15750
Suez. Egypt.	408	419
El. Lille-R.-T.	173	...
Cot. St-Quent	76	78
Le Blan et Cie	251	255
Saint-Frères	135	142
Ac. Longwy	230	230
Ac. du Nord	245	250
Ac. Paris-Out	660	630
A. Sam-Mse.	370	370
Arbel	315	310
Chan. France	112	113
Cons. Nd Fr.	742	735
Constr. Méc.	210	210
Fives-Lille	370	370
Jeumont ect.	385	380
F. B. M. C. F.	1601	1629
Den.-Anzin	937	950
Louvroil	990	1000
Sen.-Maub.	651	657
Béthune act.	4825	5040
— 10e	480	500
Aniche	1685	1655
Anzin	737	750
Blanzy	612	596
Carvin	1346	1380
Douges	806	800
Ligny-l-Aire	70	...
Merles	455	458
Ostricourt	1020	1030
Lille-Bonn. p.	695	685
— o.	400	400
Kali Ste-T. 10	783	798
Saint-Gobain	1275	1293
Verr. Aniche	485	490
Clm. Franc.	2070	2090
Clm. Boulon.	132	132
C. O. Ste-B.	3400	3350
Poliet Chaus.	476	486
Asiur. Mines	84	83
Zincs Silésie	105	105
Mars de Créd.	528	527
Bokanowski	120	120
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1835	1830
Clarence	288	283
Lièvin cp 30	5950	5950
La Lucette	70	63
Tubize	126	125
PARQUET TERME		
Banq. de F.	11550	11850
Banq. Paris	1432	1462
Un. Paris	177	178
C. Nat. d'Es.	1010	1018
Crédit Fonc.	4055	4025
Crédit Lyon	2060	2065
Citroën	162	168
Say	2005	2025
Franc. Egypt.	2185	2215
Wag.-Lits	82 50	82 50
Central Mine	1589	1650
Montecatini	175	174
Rio-Tinto	1406	1425
Norv. Azot	490	485
BANQUE TERME		
Albi	458	468
Astra Rom.	69 50	68 75
Bruay 1/10	188	192
Caoutchoucs	115 50	117
Chartered	60	61
Concordia	45	45 75
De Beers ord.	380	385
Goldfields	312	314
Huil. de Pét.	276	280
Jagersfont	81 50	82
Lièvin Act.	184	188
Malacca ord.	127	130 50
Mexic. Eagle	38 25	38
Gr. Lacs Afr.	568	572
Randmines	560	567
Shell Transp.	198	194 50
Silve Plana	46 50	45
Tanganyka	69 75	70 75
Tharsis	254	255 50
Vieill. Mont.	1051	1045

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 396 ; 1875, 480 ; 1876, 478 ; 1892, 268 ; 1894-96, 286 ; 1896, 309 ; 1899, 293 ; 1904, 310 ; 1910, 2 3/4 %, 269 ; 1910, 3 %, 264,50 ; 1912, 254 ; 1924, 5 %, 505 ; 1928, 5 %, 913 ; 1929